

Bilan Carbone® 2018 de l'OID

Sommaire

Contexte & objectifs

Cartographie des postes et sous-postes pris en compte

Résultats du Bilan Carbone® 2018 de l'OID

Plan d'action

A propos de l'OID

Auteurs

Note : Les annexes méthodologiques sont disponibles en téléchargement séparé.

Contexte & objectifs

A l'OID, nous accompagnons nos membres dans leurs démarches responsables, notamment sur **l'amélioration de leur empreinte carbone**. Il nous est donc apparu cohérent de nous lancer à notre tour dans l'évaluation de notre empreinte carbone, bien que n'étant pas soumis au Bilan GES Réglementaire.

Nous réalisons notre bilan pour la deuxième fois. Renouveler l'exercice annuellement pour permet d'évaluer la pertinence des actions mises en place et l'évolution des postes d'émission. Les objectifs de cet exercice sont de **mesurer nos émissions de gaz à effet de serre** ; de **hiérarchiser les postes** les plus émissifs ; de suivre l'avancement de notre plan d'action et de **proposer des axes d'amélioration** pour poursuivre la réduction de nos émissions de gaz à effet de serre.

Il apparaît que la majorité des émissions de gaz à effet de serre de l'OID est due à son activité dématérialisée et à l'usage des outils numériques, reflet de notre cœur d'activité.

Cartographie des postes et sous-postes pris en compte



Figure 1 : Postes d'émission retenus pour le calcul du Bilan Carbone® 2018 de l'OID

Résultats du Bilan Carbone® 2018 de l'OID

Les émissions 2018 dues à l'activité de l'OID sont de

12,10 teqCO₂

Cela représente **4,03 teqCO₂ par ETP (Equivalent Temps-Plein)**.

A titre de comparaison, selon une étude réalisée par l'Arseg et Sinteo en 2012, les entreprises du tertiaire émettraient **3 teqCO₂ par salarié par an**, excluant les déplacements domicile-travail des salariés et les fluides frigorigènes des bâtiments.¹ Ces émissions se répartissent entre la consommation d'eau et de papier (4%), l'énergie (34%) et l'environnement de travail (60%). Cependant, ce chiffre ne prenant pas en compte les déplacements professionnels et les trajets domicile-travail des salariés, il ne donne qu'un aperçu partiel des émissions².

Par ailleurs, en France, une étude menée par l'ADEME et le Ministère de la Transition Ecologique et Solidaire en 2016 estime les **émissions carbone moyennes pour un Français à 11,90 teqCO₂ par an**, en prenant en compte les émissions carbone de l'énergie importée³.

¹ Source : Arseg & Sinteo 2012, « Carbone 2012, Etude sur l'impact carbone des espaces tertiaires » https://immobilierdurable.files.wordpress.com/2012/10/rapport_final_v2.pdf

² Source : eco-jonction, 2013, <http://www.eco-jonction.com>

³ Source : <https://www.gouvernement.fr/indicateur-emprunte-carbone>

Le Bilan Carbone® de l'OID en chiffres...

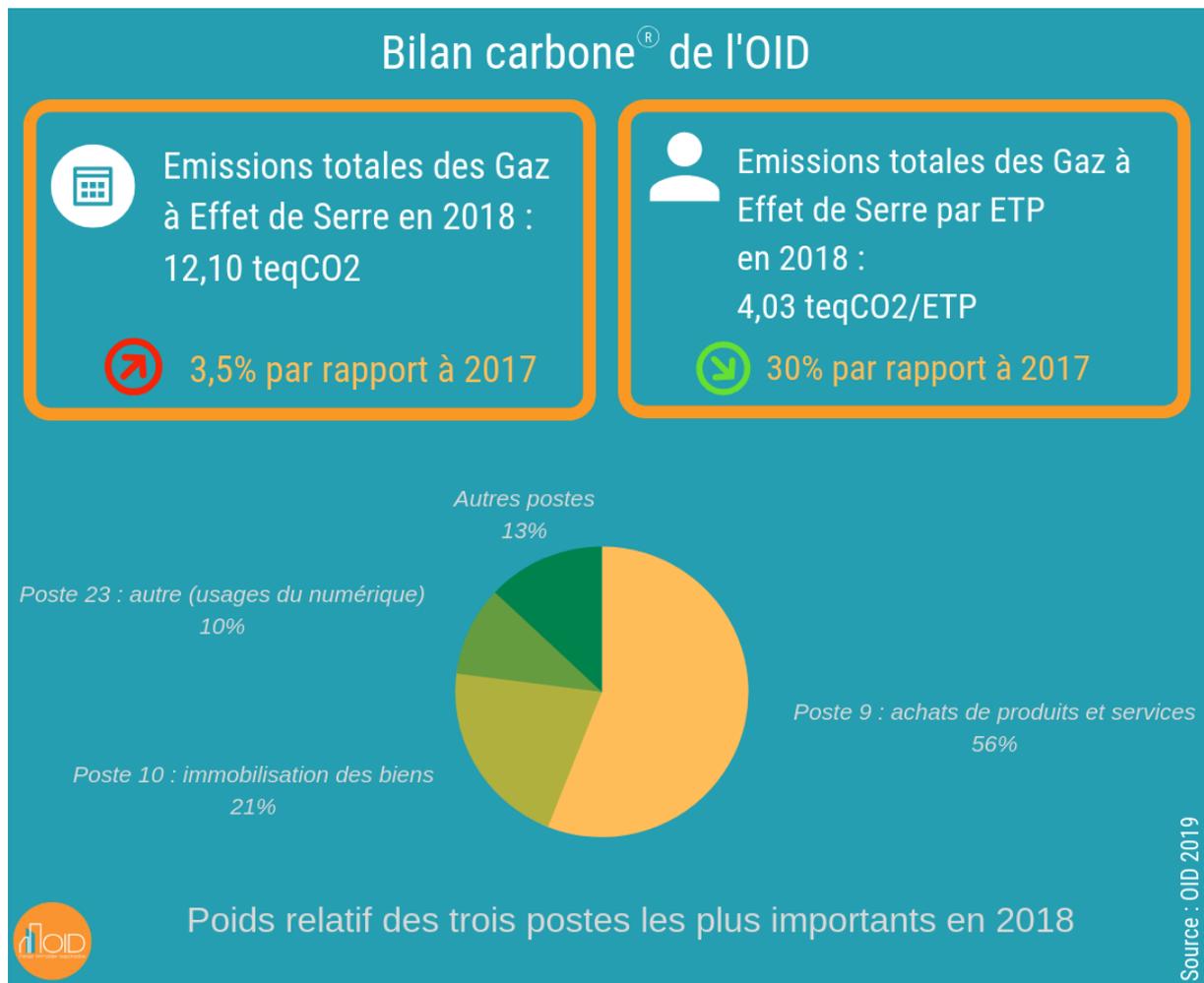


Figure 2 : les principaux chiffres du Bilan Carbone® 2018 de l'OID

Evolution de l'OID entre 2017 et 2018...

Entre 2017 et 2018, les activités de l'OID se sont multipliées et les équipes se sont étoffées.

En effet, le nombre de salariés est passé de **2 Equivalents Temps Plein (ETP) en 2017 à 3 en 2018**. Dans le Bilan Carbone®, cela se traduit par une **augmentation des postes (ou sous-postes) d'émissions qui concernent les équipes**, c'est-à-dire les repas quotidiens & boissons (Poste 9), les déplacements domicile-travail des salariés (Poste 22) ainsi que les outils informatiques et usages du numérique (Postes 10 et 23).

Par ailleurs, en 2018, l'association a également changé de locaux, pour s'installer rue Saint Fiacre. La surface des locaux et le système de chauffage sont restés les mêmes, ce qui explique la stabilité des consommations électriques estimées (Poste 6, Figure 3). En revanche, une **meilleure mutualisation des services et fournitures de bureaux, ainsi que la récupération de mobilier** permet d'expliquer que les émissions liées aux biens mobiliers aient diminué (Figure 3).

D'autre part, l'OID compte 4 membres de plus qu'en 2017, ce qui porte le nombre d'adhérents à 42 fin 2018 et explique la légère augmentation des émissions liées au transport de visiteurs (Figure 3).

La figure 3 présente la répartition des émissions par poste et leur évolution entre 2017 et 2018.

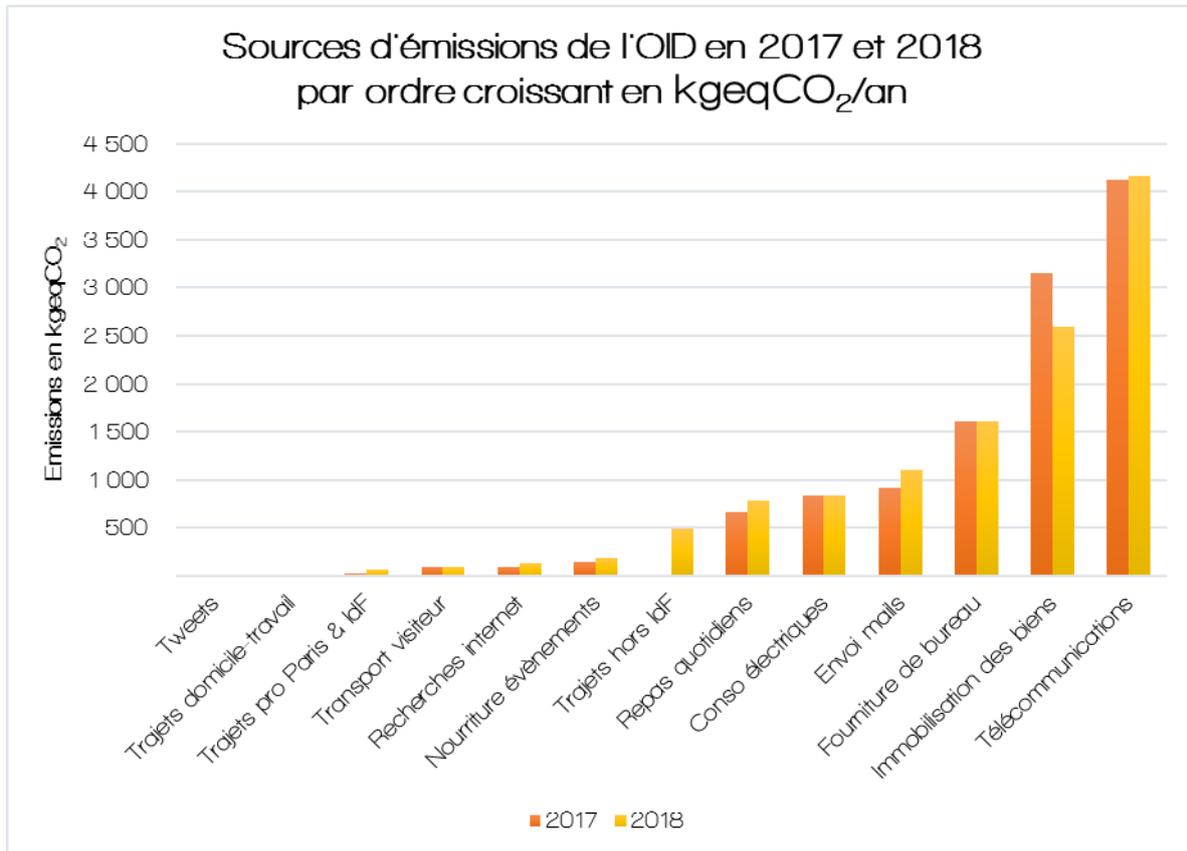


Figure 3

Les deux postes prépondérants sont les **achats de produits et services** et les **biens mobiliers** (postes 9 et 10). L'importance de ces deux postes est due notamment au poids que représente **l'usage du numérique**. En effet, les achats de services informatiques concernent essentiellement ce que coûte l'hébergement du site internet ou de la plate-forme Taloen par exemple. Les outils informatiques de travail (ordinateurs, smartphone, etc.) sont comptabilisés dans les biens mobiliers.

Les **autres émissions indirectes sont liées, pour l'OID, aux usages numériques** (poste 23 : utilisation des réseaux sociaux, recherches sur internet, envois de mails, etc.) représentent le troisième poste le plus important du Bilan

Usages du numérique

Les **usages externes**, c'est-à-dire les personnes qui naviguent sur le site internet de l'association, utilisent la plate-forme Taloen, ou qui reçoivent les newsletters de l'OID, sont classés dans le poste 9.

Les **usages internes**, c'est-à-dire les envois de mails, recherches sur internet, ordinateurs etc, sont classés dans les postes 10 et 23.

Carbone® de l'OID. Ces postes évoquent le **cœur de l'activité de l'association**, et illustrent les outils de travail utilisés quotidiennement.

Quelques précisions...

La figure 4 met en évidence les grandes tendances par poste, leur évolution entre 2017 et 2018 et la part qu'ils représentent dans le Bilan Carbone® total de l'OID. Malgré tout, certains postes nécessitent d'être explicités.

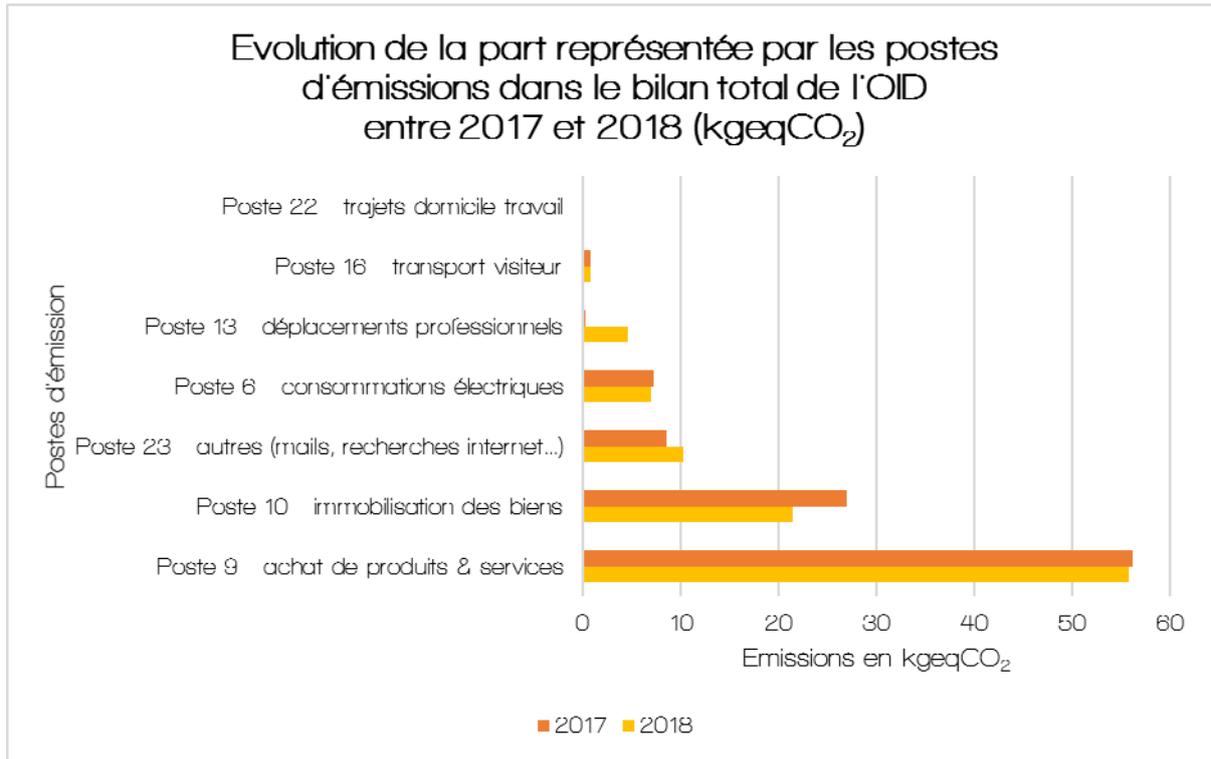


Figure 4



Malgré leur augmentation entre 2017 et 2018, les émissions liées aux **déplacements domicile-travail** des salariés ainsi que les **déplacements des visiteurs et clients** sont des postes dont le poids est peu important dans le Bilan Carbone® de l'OID. En effet, ces trajets sont effectués la plupart du temps en transports en commun ou à pieds pour lesquels le facteur d'émission est très peu élevé, voire nul.



Les émissions liées aux **déplacements professionnels**, qui comptaient en 2017 pour une part minime des émissions de l'OID (28,87 kgeqCO₂), ont considérablement augmentées en 2018 (564,32 kgeqCO₂). En effet, un **aller-retour en avion** de Paris à Katowice à l'occasion de la COP24 est responsable à lui seul de 88% des émissions totales des déplacements professionnels en 2018 (493,60 kgeqCO₂).



L'utilisation des **outils numériques** représente le poste le plus lourd en termes d'émissions de CO₂ pour l'OID. Il s'agit des émissions provoquées par l'envoi de mails, l'utilisation des réseaux sociaux ou les recherches sur internet. En effet, chacune de ces actions émettent du CO₂, notamment parce que les **serveurs informatiques** qui permettent ces actions consomment de l'électricité, de la surface, ont nécessité des matériaux pour leur construction, des transports pour acheminer ces derniers, de la maintenance, etc.⁴



En ce qui concerne les émissions liées aux **biens mobiliers**, le **réemploi et la récupération** de mobilier de bureau permettent de limiter les émissions. Dans les nouveau locaux de l'OID (rue Saint Fiacre), la **mutualisation** des fournitures et services de bureaux (imprimantes, machines à café, réfrigérateurs) expliquent également cette diminution nette des émissions de CO₂ liées à ce poste (Figure 4).

⁴ Source : Mode de travail dématérialisé : un casse-tête pour le Bilan Carbone®, OID, 2019, <https://www.o-immobilierdurable.fr>

Plan d'action

Plan d'actions pour réduire les émissions de gaz à effet de serre de l'OID en 2019

NOS ACTIONS



Fait !



Faire un Bilan Carbone® chaque année



En cours...



Repenser nos usages du numérique :



- Utiliser un outil de partage des fichiers au lieu d'envoyer des documents en pièce-jointe lorsque c'est possible



- Choix d'outils informatiques peu consommateurs d'énergie (moteur de recherche par exemple) : pas de stockage de données, logiciels indépendants...



- Privilégier les sites indépendants ayant une politique éco-responsable



- Faciliter les conférences téléphoniques pour nos membres situés hors Île-de-France



En cours...



Améliorer l'offre de nourriture lors des événements : acheter plus de produits locaux, de saison et végétariens ; gaspiller moins, trier les déchets et ne plus en produire



En cours...



Faire du lobbying, des sessions de sensibilisation à nos voisins de bureaux pour instaurer :



- L'utilisation obligatoire d'ustensiles de cuisine réutilisables



- L'extinction des lampes et autres multiprises lorsque les locaux sont vides



- La mise en place d'un compost, et d'un système de tri dans tous les bureaux de nos locaux, voire parvenir au Zéro Déchet !

NOUS POURRIONS AUSSI...



Proposer des tours de cuisine pour ne plus aller acheter de nourriture le midi



Construire une jardinière pour faire pousser nos plantes aromatiques : utiles pour les infusions, cela nous évitera d'acheter du thé en sachet, achat ayant un impact carbone non négligeable dans notre Bilan (environ 0.022% du bilan carbone total)



Avis à nos membres : répondez-nous ! Cela nous permettra de diminuer le nombre de mails de relance, et donc notre bilan carbone



Déménager chez l'un de nos membres, car ceux-ci disposent obligatoirement de locaux exemplaires et performants sur le plan environnemental !

A propos de l'OID



L'OID est l'espace d'échange indépendant du secteur immobilier sur le développement durable et l'innovation. Penser l'immobilier responsable est la raison d'être de l'OID qui rassemble une cinquantaine de membres et partenaires parmi lesquels les leaders de l'immobilier tertiaire en France sur toute sa chaîne de valeur. Acteur indépendant, des intérêts privés et publics, l'OID est une association qui participe activement à la montée en puissance des thématiques ESG en France et à l'international, par un programme d'actions sur le terrain et auprès des pouvoirs publics.

Pour plus d'informations : www.o-immobilierdurable.fr

NOS MISSIONS

- Faire progresser les équipes sur les enjeux de l'immobilier durable et de l'innovation
- Inscrire le développement durable et l'innovation efficacement au cœur des stratégies immobilières
- Communiquer et partager les meilleures pratiques du marché

NOS VALEURS

Transparence, Dynamisme et Indépendance

MEMBRES

AEW – AG2R LA MONDIALE – Allianz Real Estate France – Altarea Cogedim – Amundi Immobilier – Arp Astrance – ARSEG – Axa Investment Managers – Bouygues Bâtiment Île-de-France – Cap Terre – CARDIF – CBRE – Citae – CLS Citadel – Covea Immobilier – Crédit Mutuel Arkea – Cushman & Wakefield – Deutsche Bank Asset Management – EDF R&R – Foncière INEA – Gecina – Greenaffair – Groupe ADP – Icade – IKO Real Estate – Immo Mousquetaires – La Française REM – Macifimo – Maif – Manexi – Nexity – Perial Asset Management – Poste Immo – Primonial REIM – ProBTP – Caisse nationale du RSI – RTE – Scaprim – SFL – Sinteo – Société de la Tour Eiffel – Steam'O – SwissLife REIM – Telmma – Union Investment

NOUS CONTACTER



Observatoire de l'Immobilier Durable

Chez Au cœur des Villes
16 rue Saint-Fiacre
75002 Paris



Tél standard: +33 (0)7 69 78 01 10



contact@o-immobilierdurable.fr



@OID_officiel



Observatoire de l'immobilier durable



oid_officiel

www.o-immobilierdurable.fr

Auteurs

Marie Le Goaster de Fleuelle, Assistante Chargée de projets, OID

Lucie Piard, Chargée de projets, OID

Oriane Cébile, Responsable des projets, OID

Loïs Moulas, Directeur, OID

L'OID n'est pas responsable des applications qui dépassent le cadre des tâches décrites dans l'objet de l'association. Aucune obligation ne peut être imputée à l'OID, notamment par des parties tierces dans le cadre de la réutilisation de ces informations.